

Avis d'appel public à la concurrence

pour une série d'études analytiques sur les esthétiques des arts de la rue.

– Identification de l'organisme qui passe le marché

Ministère de la culture et de la communication
Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
Secrétariat général
Observatoire des politiques du spectacle vivant
53 rue Saint Dominique
75007 PARIS

1 – Contexte de la mission

Dans le cadre du « Temps des arts de la rue », le Ministère de la culture et de la communication souhaite mieux connaître les enjeux esthétiques des arts de la rue.

2- Objet de la mission

Le présent marché a pour objet la réalisation de plusieurs études analytiques sur les esthétiques des arts de la rue. Les sujets de ces études seront choisis en fonction de l'intérêt et de la pertinence des projets soumis.
Les candidats pourront mettre en oeuvre une ou plusieurs approches scientifiques (sémiologie, histoire, philosophie, anthropologie, sociologie, etc.).

3- Objectif de la mission

Les finalités de ce marché et les investigations possibles des différents études sont :

- Identifier les sources et références artistiques (théâtre d'intervention, tradition saltimbanque, dadaïsme, situationnisme, agit-prop, etc.).
- Analyser les contenus et les dispositifs (déambulatoire/fixe ; public convoqué/intervention impromptue, etc.).
- Mettre en évidence les valeurs portées par les individus et les groupes se réclamant de ces formes artistiques (catégories esthétiques et éthiques).

Il s'agit notamment d'explorer en quoi ces éléments ont permis de construire l'identité de ce mouvement en tant que discipline artistique à part entière.

L'ensemble de ces études devra permettre de mieux cerner les critères d'appréciation en usage au sein de ce secteur, en partant d'une interrogation des multiples principes, voire codes, qui se sont forgés au cours des trente dernières années (espace public, nouveaux rapports au public, gratuité, etc.).

Compte tenu de la très grande diversité des domaines artistiques mobilisés dans ce secteur, les analyses gagneront à se centrer sur une thématique particulière (la machine, le feu, le jeu des comédiens, les messages politiques, la publicité, le multimédia, etc.), fût-elle transversale à plusieurs disciplines (théâtre, danse, conte, cirque, etc.).

L'approche comparative en termes d'histoire, de formes et de conventions artistiques apporterait un éclairage intéressant à ces analyses.

4 – Phasage de la mission

Phase 1

Au 31 juillet 2006, il sera remis un premier document d'étape qui détaillera la méthode retenue et les axes de recherche définis. La validation de ce document par l'observatoire des politiques du spectacle vivant déclenchera un premier paiement de 50 %.

Phase 2

Au 30 novembre 2006, il sera remis un rapport final. La validation de ce document par l'observatoire des politiques du spectacle vivant déclenchera le deuxième paiement de 50 %.

5 - Durée de la mission

La durée de la mission est fixée à 5 mois à compter de la notification au titulaire et selon le calendrier suivant :

Au 31 juillet 2006 remise des documents correspondant à la phase 1.

Au 30 novembre remise du rapport final correspondant à la phase 2.

6 – Date prévisionnelle de début des prestations

La date prévisionnelle retenue pour le début des prestations est le lundi 3 juillet 2006.

7 – Estimation financière de la mission

L'observatoire des politiques du spectacle vivant se réserve le droit, à l'issue de la consultation, de retenir plusieurs candidats qui effectueront chacun en ce qui le concerne les études pour lesquelles il aura proposé un ou des sujets.

A titre informatif, il est précisé que le coût de la globalité des études qui seront retenues, à l'issue de la consultation, pour être menées à leur terme, ne pourra excéder 80 000 € TTC.

8 – Forme juridique que devra revêtir le groupement de prestataires de services

L'offre du groupement de prestataires de services devra porter sur l'ensemble des prestations. Une offre incomplète sera éliminée.

En cas d'attribution du marché à un groupement d'entreprises, l'administration exigera qu'il soit solidaire (article 51.VI du code des marchés publics). Il est interdit aux entreprises de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements (article 51.VII du code des marchés publics).

9 – Références professionnelles et capacités techniques références requises

La consultation est ouverte à toute équipe composée de spécialistes réunissant les compétences nécessaires à l'exercice du marché dans les domaines suivants : esthétique, sémiologie, histoire, philosophie, anthropologie, sociologie.

10 – Critères d'attribution du marché

Le titulaire retenu sera celui ayant présenté le meilleur dossier sur la base des critères énumérés et hiérarchisés ci-dessous par ordre décroissant.

A - Qualité du ou des sujets d'études proposées , méthodologie ainsi que composition qualitative de l'équipe d'intervenants proposée :	40
B - Pertinence du calendrier d'intervention proposé	20
C - Coût	25
D - Références	15
TOTAL	100

11 – Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Présentation de la société et de ses moyens humains (CV détaillés) et matériels
Références sur des prestations de même nature depuis les 3 dernières années
Responsable principal , personne à contacter, etc.
Méthodologie développée pour l'élaboration des missions de ce type.
Planning d'intervention indiquant pour chaque intervenant en fonction de son profil, le nombre de jours/homme passé sur chaque partie de la mission.
Le détail des coûts de la mission fera état du nombre de journées/homme pour chaque intervenant et du coût de celui-ci, des frais de déplacements et tous autres coûts induits.

12 – Type de procédure

Procédure adaptée – Article 28 du code des marchés publics

13 – Date limite de réception des offres

La date limite fixée pour la réception des offres est le mardi 20 juin à 18 heures.

14 - Conditions de remise des offres

Les offres devront parvenir au ministère de la culture et de la communication
Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
Secrétariat général
Observatoire des politiques du spectacle vivant
53 rue Saint Dominique
75007 Paris

Les offres seront remises sous pli cacheté portant les mentions :

NE PAS OUVRIR

et

Appel d'offres études analytiques sur les esthétiques des arts de la rue.

15 – Renseignements complémentaires

Toute latitude est laissée aux candidats pour fournir tous documents qu'ils pourraient juger utiles pour permettre une meilleure appréhension de leurs compétences et expériences.

16 – Date d'envoi du présent avis

Le présent envoi est diffusé le 1er juin 2006.